

MASTER MENTION STAPS - MANAGEMENT DU SPORT

PARCOURS TYPE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS

2 semestres



▶ Objectifs

Les connaissances et compétences acquises doivent permettre aux étudiants d'exercer des fonctions liées à l'intervention, à la réalisation d'études, de diagnostics, de montages de projets et à l'accompagnement du changement au sein ou à la demande, d'organisations éducatives et sportives publiques ou privées. Il s'agit de former des cadres ou cadres dirigeants (correspondant notamment aux niveaux 6,7 et 8 de la Convention Collective du Sport), capables de concevoir une stratégie (c'est-à-dire analyser l'évolution de la demande, du contexte d'intervention et des effets induits, élaborer et proposer des orientations propres à l'organisation concernée), de développer des projets (de marketing, d'événementiel, de communication, etc.) et de gérer des ressources (humaines, financières et matérielles) dans le domaine des sports et des loisirs.

▶ Pré-requis

Après avoir obtenu les 60 crédits de la 1^{ère} année de Master, l'étudiant-e devra candidater à l'entrée en 2^{ème} année de Master (dossier + entretien).

▶ Description de la formation

Ce parcours forme les managers du sport de demain, des cadres connaissant parfaitement le secteur sportif et experts sur des projets de management, d'administration, de gestion, de marketing ou de communication liés au sport et aux loisirs. Il propose une vision large, dynamique et épistémologique des connaissances récentes dans le domaine des sciences sociales et de gestion appliquées au management des organisations sportives et de loisirs afin de transmettre aux étudiants les ressources fondamentales et applicatives d'une démarche scientifique, utiles dans la perspective de l'exercice de leur activité professionnelle. Ce parcours s'appuie sur l'Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport, Santé, Société (URePSSS), notamment l'équipe 2 «Responsabilités et stratégies des acteurs du sport et de l'éducation» et l'équipe 3 «Régulation des comportements déviants».

Insertion professionnelle

Les débouchés de la mention sont clairement identifiés dans les trois secteurs suivants :

- Public (état, collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale, etc).
 - Privé non marchand (clubs et groupements sportifs, associations, ligues, fédérations, entreprises du secteur de l'économie sociale, sociétés d'économie mixte, etc.) et,
 - Privé (distribution sportive, sociétés anonymes, équipementiers, clubs professionnels et semi-professionnels entreprises de communication et/ou d'événementiel, de marketing, etc.).
- Exemples de métiers occupés par nos ancien-ne-s étudiant-e-s : Directeur de la communication, Responsable merchandising, Directeur de magasin ou d'une surface de vente, Chargé de marketing opérationnel, Directeur administratif ou commercial d'une organisation sportive, Journaliste sportif, Chargé de missions auprès des collectivités, Directeur opérationnel/directeur d'exploitation d'équipements sportifs, Conseiller auprès d'une organisation de loisirs, Chef de projets d'une entreprise de produits/services sportifs, etc.

Poursuites d'études

Insertion immédiate. La formation se construit sur 2 années de 2 semestres chacune, comprenant 4 unités d'enseignement fondamental, 4 unités d'enseignement spécialisé et 2 unités d'expériences et de professionnalisation. Les MCC s'effectuent de manière continue ou terminale (cf. maquettes sur le site).

► Principales matières enseignées

Formations initiale, continue et par validation d'acquis d'expérience possibles. Le Master 1 est consacré aux cours de septembre à fin février, puis au stage (280 h minimum). Le Master 2 est propice à la déclinaison de la formation en alternance (une semaine de cours et deux semaines en stage de septembre jusque début février, puis en stage (300 h minimum). En 2015-2016, plus du quart des étudiants étaient sous contrats de professionnalisation. Sciences sociales (sociologie, histoire, politiques sportives, psychologie, etc.) et sciences de gestion (marketing, comptabilité-gestion, GRH, communication, etc.) appliquées au management des organisations sportives et de loisirs.

Outils nécessaires au management des organisations sportives et de loisirs (anglais, études de marché, événementiel, techniques de commercialisation, etc.)

► Stage

Les stages sont obligatoires, d'une durée minimum de 280 heures en première année et de 300 heures en seconde année, effectués sous convention. Il se déroulent prioritairement au cours du second semestre après validation des missions par le-la directeur-riche de mémoire et l'enseignant responsable du suivi des stages. Il fait l'objet d'un rapport noté pour les deux années de formation. L'étudiant est suivi par un enseignant qui mène le suivi de stage et l'encadrement du mémoire. Il a aussi la possibilité de suivre les séminaires professionnels (une fois par mois) et de recherche thématiques organisés par les différentes équipes de recherche ouverts à tous les étudiants de la mention. S'il le souhaite, il peut avoir recours au Hub'House pour l'accompagner dans son projet de création d'entreprise.

► Compétences acquises

D'une manière générale, les étudiants acquièrent des compétences liées à la maîtrise des connaissances théoriques liées à la décision dans le secteur sportif, à la conception et au développement d'une expertise relative au management et à la gestion du sport et de ses organisations :
 Élaborer et concevoir une politique sportive
 Maîtriser les cadres juridiques et organisationnels des institutions sportives
 Définir et mettre en œuvre la stratégie marketing et commerciale d'une organisation sportive.
 Élaborer et mettre en œuvre un management des RH adapté à une organisation sportive, impulser et coordonner le travail en équipe
 Monter et gérer des projets sportifs, liés à des organisations sportives
 Organiser des événements sportifs, coordonner les intervenants
 Piloter des actions de sponsoring et de communication événementielle
 Par ailleurs, trois compétences sont communément visées dans les trois parcours de la mention Management du sport : Anglais Aide et Accompagnement à l'insertion professionnelle Initiation et Formation à la Recherche (par l'acquisition de compétences méthodologiques et de connaissances fondamentales propres à la recherche scientifique dans le domaine du Management du sport et des loisirs);

► Conditions d'accès

Etre titulaire d'une Licence (180 crédits). L'accès à cette mention reste plus indiqué aux étudiants ayant obtenu une Licence STAPS «Management du sport» mais nous accueillons des étudiants venant de Droit, d'Information et Communication, de l'Institut de l'Administration des Entreprises, etc. qui présentent une insertion progressive et un projet professionnel dans le monde sportif.

► Formalités d'inscription

Master 1 : La procédure est détaillée sur le site.

Master 2 : L'accès en Master 2 est sélectif, un dossier de candidature est téléchargeable sur le site. Après analyse, l'étudiant-e sera éventuellement convoqué-e pour un entretien à la Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique.

Lieu de la formation

Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique

9, rue de l'Université - 59790 Ronchin

T. + 33 (0)3 20 88 73 50

staps@univ-lille2.fr

staps.univ-lille2.fr

Méto : ligne 2, station Porte de Douai